

Cher(e) collègue,

Le groupe de travail paritaire académique a vérifié les vœux et les barèmes des participants à la phase intra académique. Vous trouverez au recto de ce courrier **les informations concernant votre situation personnelle**. Les commissions d'affectation auront lieu les **15 et 16 juin 2017**.

La vérification des vœux et barèmes est un préalable essentiel aux opérations de mutation. Il s'agit de veiller à ce que **la situation et les droits de chacun soient pleinement pris en compte** par les services rectoraux, dans le respect des règles communes. **Un important travail a été conduit par les commissaires paritaires du SNES-FSU**. Les syndiqués ont été contactés quand des pièces manquaient à leur dossier. Nous avons obtenu la correction de nombreuses erreurs ou oublis pour l'ensemble des participants. Ces corrections ont été facilitées lorsque nous disposions de votre fiche syndicale de suivi individuel, outil indispensable pour connaître précisément votre situation et vous défendre avec efficacité.

Le mouvement des personnels enseignants du Second degré est marqué, cette année encore, par les insuffisances et les orientations d'une politique éducative et budgétaire, contredisant les objectifs affichés d'égalité. La **crise de recrutement**, faute de revalorisation ambitieuse de nos métiers et de mise en place de véritables pré-recrutements, se poursuit. Dans plusieurs disciplines la **pénurie de**

personnels se traduira par de nouvelles vacances de postes.

La **réforme du collège**, condamnée par la majorité des collègues, a eu pour effet une hécatombe de postes notamment en technologie, en lettres classiques et en allemand. Cette réforme **imposée contre la volonté des collègues et contre l'intérêt des élèves** a suscité de **nombreuses oppositions** dans les établissements et des situations de **souffrance au travail** que seule la Ministre n'a pas voulu voir. Les regrets qu'elle a exprimés au moment de son départ du ministère arrivent bien trop tard et ne règlent rien. **Nous attendons que cette réforme calamiteuse soit abrogée** par le nouveau ministre en charge de l'Education et que s'ouvre enfin une véritable réflexion collective sur l'ensemble du système scolaire.

L'élection du nouveau Président et la constitution du gouvernement laissent craindre une **accélération des politiques d'austérité, la libéralisation de la société et l'affaiblissement de l'Etat**. Alors que sont annoncées des réformes très contestables et lourdes d'enjeux (refonte de statuts de la Fonction publique, retraites par points, autonomie renforcée des établissements...), **le SNES-FSU sera particulièrement vigilant quant aux décisions prises et portera avec force et combativité ses propositions**.

Bien cordialement,

M. Bellaigue, D. Bertrand, X. Gourc, F. Bargoin, J.P. Mialot, G. Artaud, T. Meyssonier, F. Claveau

CALENDRIER

15 et 16 juin :
Commissions d'affectation
(CAPA et FPMA)

10 et 11 juillet :
Groupes de travail d'affectation
des TZR (Phase d'ajustement)

Se syndiquer, c'est déjà agir !

**Le syndicat est notre outil de défense collective,
le renforcer est aussi une action efficace.**

Adhérez, ré-adhérez, faites adhérer au SNES-FSU pour :

- reconstruire un Service public juste et ambitieux
- revaloriser nos salaires et nos métiers
- reconquérir des droits sociaux